

## Avis de recherche

« Ça se dégrade, ça s'améliore, ou bien ça se complique » ? Deux articles du présent numéro – celui de A. Magalhães sur la gestion de l'eau en France et au Brésil, celui d'A. Mollard et al. sur agriculture et environnement – quoique très différents, semblent défendre l'idée d'un « système national d'indicateurs » ou d'un « référentiel unifié d'indicateurs ». Face à des politiques publiques contradictoires, à des connaissances hétérogènes, un tel système pourrait-il rendre les situations plus lisibles et les bases de travail mieux partagées par tous ? Comme les auteurs de ces deux articles, dans le monde de l'environnement (ou autour du monde de l'environnement), nombreux sont ceux qui empruntent cette piste des systèmes d'indicateurs et des observatoires nationaux pour débrouiller des dossiers semblant d'année en année plus inextricables. En premier lieu, la Commission européenne et l'OCDE.

Cette notion peut effectivement satisfaire à la fois un esprit scientifique et un esprit administratif. Un esprit scientifique parce que l'on utilise beaucoup de données au traitement systématique, et parce que la recherche est souvent bien nécessaire avant que de tels systèmes puissent voir le jour. Un esprit administratif parce qu'un système unifié d'indicateurs devrait atténuer les conflits entre parties prenantes, et autoriser des décisions sans s'engager dans la complexité de chaque cas particulier. Difficile de résister à de tels attraits, aux logiques scientifiques et administratives pour une fois synergiques !

Mais la recherche de systèmes unifiés d'indicateurs ne fait pas de miracles. D'une part, nombreux sont les cas où des signes hétérogènes certes, mais clairs et intenses montent du terrain et appellent à l'action : faut-il dire que l'on ne sait pas et ne rien faire tant que ces signes ne sont pas complets, quantifiés et rangés de manière homogène ? La vigilance doit-elle céder le pas à l'exhaustivité, même dans un souci d'équilibre ? D'autre part, ne

connaît-on pas de dossiers où un acteur trouve intérêt à freiner l'émergence d'un système qui en rendrait manifestes les tenants et aboutissants ? Au contraire : les exemples sont rares où aucun acteur ne serait en capacité d'embourber le processus d'élaboration d'une grille de lecture dont la finalité serait d'être partagée par tous et productrice de résultats probants pour la décision.

Chemin séduisant, mais périlleux donc, que celui des systèmes unifiés d'indicateurs en situation de crise. Un tel système paraît pouvoir exister dans les cas où (1) il existe des moyens massifs de recherche scientifique et de suivi statistique par les pouvoirs publics et où (2) des négociations intenses entre les acteurs ont permis de dépasser les principaux blocages. C'est-à-dire là où l'action est déjà très engagée et où s'est établie une certaine coordination entre les acteurs.

Au contraire, dans les dossiers où la mésestante domine, où l'exploitation stratégique des ambiguïtés et des incertitudes bat son plein, où les moyens consacrés à la recherche environnementale sont faibles, où le suivi statistique porte plutôt sur autre chose que sur des données pertinentes pour l'environnement, les systèmes unifiés d'indicateurs ne sont guère praticables. Et pourtant, c'est là qu'ils sont les plus tentants : quand on a le sentiment que « ça se dégrade », quand tout le monde voudrait que « ça s'améliore », et quand on dirait que « ça se complique », un système d'indicateurs peut devenir la traduction en langage scientifique et administratif de l'expression : « il y a quand même de l'espoir puisqu'on peut réunir des acteurs autour d'un objet conceptuel ». Malheureusement, souvent, et quelles que soient les bonnes intentions des concepteurs de l'objet en question, au final, il n'est pas souvent besoin d'entreprendre pour espérer.

**Laurent Mermet**